

Revue de presse

Journal : Le Républicain

Date : 15 février 2024

BROYE FRIBOURGEOISE

Plan directeur régional validé

Réunies en assemblée extraordinaire mercredi dernier à Cugy, les communes de la Broye fribourgeoise ont adopté à l'unanimité (moins une abstention) le plan directeur régional, (PDR) sans autre forme de discussion.

Ce document stratégique définit la vision de développement territorial pour la Broye pour les dix à quinze prochaines années. Fruit d'un travail initié en 2018 déjà, il englobe trois volets spécifiques, à savoir l'urbanisation, la mobilité et les rives du lac. Le but global est d'apporter une cohérence d'aménagement territorial par-delà les frontières communales.

Concernant l'urbanisation, la Broye fribourgeoise dispose ainsi de trois zones d'activités dites «d'importance cantonale», à savoir les zones «Plein Sud» à Estavayer-le-Lac, «Le Pâquier» à Domdidier et «AgriCo» à St-Aubin. Deux autres zones «d'im-

portance régionale» sont allouées à Sévaz («La Guérite») et à Fétigny.

Pour les rives du lac, le PDR définit entre autres le nombre de places d'amarrages maximum des communes riveraines, à savoir 1062 pour Estavayer (dont 250 au futur port de La Sicel), 829 pour Cheyres, 300 pour Gletterens et 780 pour Delley-Portalban.

Si la partie stratégique est commune à la Broye fribourgeoise et la Broye vaudoise, la mise en oeuvre opérationnelle est spécifique à chaque canton.

Après cette validation par les communes de la Broye fribourgeoise, le PDR doit encore être ratifié par les instances cantonales dans les mois à venir. ♦ **vol**

 Infos:

<https://coreb.ch/activites/plan-directeur-regional/>